

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLAGY SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le douze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques DROUHIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jacques DROUHIN, Monder AOUADHI, Jean-Marie COURTOIS, Fabrice TESTOLIN, Jean-Baptiste BIGOT, Antoine DELION, Mesdames Annick ANTOINE, Christelle INACIO Marguerite PICHON, Catherine JOUIN REY, Elisabeth SEILER, Muriel NARBONNE, Eliane FABRIS,

Absent excusé : Mr Gérard AUPETIT pouvoir donné à Mme Annick ANTOINE

Absent : Mr Antoine FENOLL

Secrétaire de séance : Mme Catherine REY-JOUIN

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 05.03.2012

Aucun conseiller n'ayant de remarques à formuler, le conseil municipal procède à la signature du registre.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS : COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2011

Le conseil municipal sous la présidence du 2^{ème} Adjoint, se fait présenter le compte de gestion dressé par le percepteur, et le compte administratif dressé par la commune fait apparaître :

COMMUNE

Excédent global d'exploitation de 94.419 € se répartit comme suit :

- Excédent d'exploitation 191.392,17 €
- Déficit d'investissement 96.973.17€

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion et administratif.

ASSAINISSEMENT

Excédent global d'exploitation de 18.482.36 € se répartit comme suit :

- Excédent d'exploitation 24.899,75 €
- Déficit d'investissement 6.417,39 €

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion et administratif.

AFFECTATION DES RÉSULTATS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal du fait des excédents d'exploitation décide d'affecter les résultats des budgets ASSAINISSEMENT et COMMUNE comme suit :

COMMUNE

Affectation en réserve R 1068 en investissement	67.684.06 €
Report en exploitation R 002	123.708,11 €

ASSAINISSEMENT

Affectation en réserve R 1068 en investissement	6.417.39 €
Report en exploitation R 002	18.482.36€

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS ASSAINISSEMENT ET COMMUNE

ASSAINISSEMENT

Le budget s'équilibre en section EXPLOITATION en dépenses et recettes à 51.027 € et en section INVESTISSEMENT en dépenses et recettes à 37.709.44 €

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le budget proposé

Le maire évoque le projet de bâchage de l'aire de stockage des boues qui pourraient se réaliser fin 2013, compte tenu des prêts qui arriveront à échéance à cette date.

COMMUNE

Le budget s'équilibre en section FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes à 632.021 €, et en section INVESTISSEMENT en dépenses et recettes à 827.782 €

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le budget proposé

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations sont votées comme suit :

AAVIM 50 € - AFR 1.000 € + 400 € exceptionnelle bibliothèque – AHVOL 50 € - AMICALE DES POMPIERS DE VOULX 80 € - ASNR 50 € - ASPF 500 € - MILOBEM 100 € - ASSOCIATION CERCLE ARTS MARTIAUX 80 € - DANSENSEMBLE 50 € - ASSOCIATION PARALYSES DE France 20 € - FIL AU REVE 120 € - ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LA MYOPATHIE 20 € - JEUNES POMPIERS VOULX 25 € - JUDO LORREZ LE BOCAGE 30 € - CAUE 77 50 € - CDSCF 140 € - CLUB DE L'AMITIE 400 € - COMITE HANDISPORT 20 € - COMITE DES FETES 650 € + 780 exceptionnelle (apéros concerts & musiciens 14/7) – Cie COSMOPOLITE 50 € - CROIX ROUGE 20 € - DONNEURS DE SANG 20 € -

ENSEMBLE VOCAL VOULX 30 € - ENVIRONNEMENT BOCAGE GATINAIS 30 € - ESPERANCE VARENNOISE 250 € - FEERIE DU BOCAGE (exceptionnelle) 100 € - FNACA 80 € - FOCEL 30 € - FC FLAGY 500 € - FOYER DU COLLEGE JACQUES PREVERT 100 € - ZEN KARATE CLUB 100 € - LES RANDONNEURS DU BOCAGE 50 € - LES MOTS A LA VENVOLE 150 € + 80 exceptionnelle – LES RESTOS DU CŒUR 150 € - LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER 30 € - MAISON DE L'ENVIRONNEMENT 50 € - NAFSEP 30 € - RENAISSANCE VOULXOISE 200 € - LA SAUMONÉE 150 € - STE D'HISTOIRE DU BOCAGE GATINAIS 50 € - ST VINCENT 200 € - TIR A L'ARC ORVANNAIS 30 € - PNR/ARBG 20 €

Le Maire rappelle que la commission qui statue sur les montants est vigilante à ce que les associations de Flagy soient réévaluées tous les ans.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION (Taxes directes locales)

Le maire précise que cette année du fait de l'élargissement de la Communauté de Communes du Bocage du Gâtinais qui rétrocède les recettes des taux de cotisations aux communes, il y a donc lieu de cumuler les taux de l'intercommunalité avec les taux communaux, ce jeu d'écriture **ne fera pas augmenter les impôts**, et propose les taux suivants :

Taxe d'habitation 17,66%

Taxe foncière bâti 16,86 %

Taxe foncière non bâti 45,98 %

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le coefficient proposé, et les taux proposés.

VOTE DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES

Le maire propose de voter le taux de 22,59 % compte tenu des bases provisionnelles et du produit attendu.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le taux proposé.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait lecture des remerciements :

- De Mr et Mme COURTOIS pour l'attention du conseil municipal lors des obsèques de la mère de Mr COURTOIS
- De l'ASPF, Dansensemble, ENVIRONNEMENT BOCAGE GÄTINAIS, LES RANDONNEURS DU BOCAGE, LA LIGUE CONTRE LE CANCER, LA SAUMONEE pour l'octroi de leurs subventions 2011
- De l'AFR pour le prêt du car par KEOLIS dont ils ont été satisfaits pour la soirée théâtre à Paris

- Du courrier de l'Ordre des avocats au barreau de Fontainebleau ,de Mr Didier JULIA Député de Seine & Marne et de Mr Frédéric VALLETOUX maire de Fontainebleau pour la motion de soutien du conseil municipal concernant la création du Tribunal pour enfant à Fontainebleau

Il remercie vivement :

- Mr Jean-Baptiste BIGOT pour le don du portail de la bibliothèque et de son installation
- Mr Sylvain CREMONESE pour une partie des travaux effectués gracieusement dans la bibliothèque
- Les pompiers du centre de secours de Voulx pour la pose de la girouette avec la grande échelle

Il signale également que les travaux concernant le rehaussement du grillage du city stade seront effectués courant juin 2012.